

Enquête exclusive Cofidis / L'ObSoCo
« La Carte de France du crédit à la consommation - Évolutions 2010-2018 »

Avec près d'un Français sur 5 équipé, le marché du crédit à la consommation revient à son niveau de 2010, avec des transformations profondes parmi les détenteurs et dans les usages

- **Près d'un Français sur 5 (18,9%) déclare détenir au moins un crédit à la consommation en cours, soit 10 millions de Français âgés de 18 ans et plus. Le taux de détention de crédit à la consommation revient donc à son niveau de 2010 (19%), après 4 années de baisse (2010 et 2014) et deux années de quasi-stagnation (2014-2016). Des fluctuations qui sont les conséquences de la crise financière de 2008.**
- **Comme en 2010, le crédit à la consommation permet aux Français de financer leurs projets : l'achat d'un véhicule (9,4% ; -0,2pt par rapport à 2010), le financement de travaux (4,3% ; +0,2pt) et l'achat de biens d'équipement (2,1% ; -0,3pt). Néanmoins, la souscription au crédit progresse pour pallier les imprévus de la vie (5,4% ; +0,4pt), principalement chez les seniors âgés de 65 à 74 ans (6,6% ; +1,4 pt).**
- **Sur le plan géographique, le marché du crédit à la consommation se contracte dans l'Est de la France et augmente dans le Nord et l'Ouest du pays : Hauts-de-France (22% ; +1,1pt), Centre-Val-de-Loire (21,3% ; +0,4pt), Pays de la Loire (21,2% ; +1,7pts) et Normandie (20,7% ; +2pts).**
- **Bien que les habitants des zones rurales restent surreprésentés (21,3% ; -0,9pt), de plus en plus d'urbains ont recours au crédit à la consommation. C'est le cas des habitants des villes de 5 000 à 9 990 habitants (20,2% ; +1,2pt) et de ceux des agglomérations de 50 000 à 99 999 habitants (20,9% ; +2,4pts) ; avec pour principal motif, l'achat d'une voiture.**
- **La part des catégories populaires de la population reste très importante : 25,4% des ouvriers contre seulement 18,2% des cadres et professions libérales. Néanmoins, au cours des dernières années, on constate une baisse significative des catégories les plus modestes ayant recours au crédit à la consommation (-3pts entre 2010 et 2018). Ce recul peut notamment s'expliquer par l'entrée en vigueur des Lois Lagarde (2010) et Hamon (2014) qui ont renforcé les conditions d'octroi du crédit à la consommation.**
- **Sur le plan générationnel, ce sont à présent les jeunes de 25/34 ans qui portent le crédit à la consommation (24,1% ; +0,2pt), un moyen de financement pour s'installer dans la vie (achat d'un véhicule, réalisation de travaux, ...). La part des 65/74 ans a également augmenté au cours des dix dernières années (20,4% ; +2,2pts), principalement pour effectuer des travaux dans leur résidence principale ou secondaire au moment du départ à la retraite.**

Villeneuve-d'Ascq, le 10 décembre 2019 - Cofidis, un des principaux acteurs du crédit à la consommation en France, publie ce jour « La Carte de France du crédit à la consommation – Évolutions 2010-2018 », réalisée en partenariat avec L'ObSoCo (L'Observatoire Société et Consommation). Cette enquête inédite, réalisée auprès d'un échantillon de plus de 70000 Français représentatifs de la population française (panel France Pub)*, fait le point sur l'évolution du marché du crédit à la consommation depuis l'entrée en vigueur de la Loi Lagarde en 2010** puis de la loi Hamon en 2014*** : les motifs de souscription au crédit à la consommation ont-ils évolué ? Qui sont les Français qui souscrivent un crédit à la consommation ? Leur profil a-t-il évolué ? Quelles sont les spécificités et les disparités régionales ?

Cofidis réalise régulièrement des études sur les utilisateurs de crédit à la consommation et les projets des Français dans une démarche de compréhension de l'évolution des usages et des besoins des consommateurs.

Avec près de 1 français sur 5 (18,9%) déclarant détenir au moins un crédit à la consommation en cours – soit près de 10 millions de Français âgés de 18 ans et plus - le marché du crédit à la consommation revient à son niveau d'avant-crise de 2010 (19%), au moment de l'implémentation de la Loi Lagarde. Cette remontée fait suite à 4 années de baisse (2010-2014) et 2 années de quasi-stagnation (2014-2016) ; des fluctuations qui sont les conséquences de la crise financière de 2008.¹

Comme en 2010, le crédit à la consommation sert à financer les projets des Français : en premier lieu l'achat de véhicules (9,4% ; -0,2pt par rapport à 2010), suivi par le financement de travaux (4,3% ; +0,2pt) et l'achat de biens d'équipement (2,1% ; -0,3pt).

Néanmoins, d'autres motifs de souscription progressent : les Français utilisent davantage le crédit à la consommation pour financer les imprévus (5,4% ; +0,4pt), et ce sont notamment les seniors âgés de 65 à 74 ans qui en font cette utilisation (6,6% ; +1,4 pt). Bien que cette tendance puisse traduire une difficulté à épargner, elle reflète aussi une meilleure confiance en l'avenir liée à l'amélioration de la conjoncture économique : bénéficiant d'une bonne capacité de remboursement, les Français préfèrent souscrire un crédit plutôt que de puiser dans leur épargne personnelle.

Dans une moindre mesure, le crédit à la consommation peut être utilisé par les Français pour payer leurs impôts (0,6% contre 0,2% en 2010) ou financer leurs vacances (0,4% contre 0,2% en 2010).

Sur le plan géographique, le marché du crédit à la consommation s'est contracté dans l'Est et s'est développé dans le Nord et l'Ouest de la France. La région Hauts-de-France est la plus représentée (22% ; +1,1pt), suivie par le Centre-Val-de-Loire (21,3% ; +0,4pt), les Pays de la Loire (21,2% ; +1,7pt) et la Normandie (20,7% ; +2pts). A noter que la région Bourgogne-Franche-Comté est également fortement équipée (21,7% ; +1,5pt).

- **Hauts-de-France** : en tête dans la détention de crédit, cette première place s'explique par la présence plus élevée des familles nombreuses dans la région (11,3% contre 9,3% au niveau national)² qui ont un usage du crédit plus important ; tout comme celle des ouvriers (24,3% contre 20% à l'échelle nationale)¹. Parmi les ménages de 3 enfants et plus, 31,1% d'entre eux ont recours au crédit à la consommation (contre 25,3% au niveau national), notamment pour financer des travaux (10,3%). En ce qui concerne les ouvriers, plus d'un tiers d'entre eux sont détenteurs d'un crédit à la consommation (33,9% contre 25,4% au niveau national) principalement pour acquérir un véhicule d'occasion (18,1%).
- **Bourgogne-Franche-Comté** : cette région arrive en seconde position dans la détention de crédit à la consommation, portée principalement par les personnes peu diplômées (27,6% contre 22,7% au niveau national), avec pour premier motif l'achat d'un véhicule (13,4%). Cette région, qui constitue un bassin industriel important, regroupe en effet une proportion plus forte d'ouvriers qu'en France métropolitaine (29% contre 23%)³. Ces derniers entrent sur le marché du travail plus tôt que la moyenne des Français (près de la moitié des 15-24 ans sont déjà actifs dans la région - 47,1% - contre 43,6% au niveau national)⁴. Par corrélation, ils s'installent dans la vie assez jeunes et ont besoin de s'équiper.
Par ailleurs, avec une population vieillissante (le taux d'accroissement naturel de -1,0pt en 2017)⁵, l'âge moyen des détenteurs de crédit est plus élevé que la moyenne : les habitants âgés de 45 à 54 ans sont largement représentés dans le recours au crédit (23,6% contre 17% au niveau national) principalement pour acquérir un véhicule (12,1%) ou pour d'autres raisons (10,3%).
- **Les régions de l'Ouest de la France** : sur ces territoires, le recours au crédit à la consommation s'explique par le fort dynamisme économique actuel. Avec une augmentation significative du nombre d'entreprises créées en régions Centre-Val de Loire (+17,1%) et en Normandie (+18,9%)⁶, ce sont les artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui plébiscitent le crédit à la consommation (respectivement 30,9% et 26,8%). Par ailleurs, ces régions dynamiques du point de vue de l'emploi (taux de chômage en baisse ; -0,4% en Pays de la Loire et -0,5% en Centre-Val de

1 Observatoire des Crédits aux Ménages. 31ème Rapport Annuel. Novembre 2018.

2 Insee. 04/10/2019. Évolution et structure de la population. Consulté sur : <https://statistiques-locales.insee.fr>

3 Pôle Emploi. *Statistiques et indicateurs. Regard sur...La Bourgogne Franche-Comté*. Mai 2019. 20p.

4 Insee. *Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté*. Avril 2016. 58p.

5 Insee Analyses. *En Bourgogne-Franche-Comté, le déficit naturel continue de se creuser en 2017*. Janvier 2019. 4p.

6 Insee. *Les créations d'entreprise en 2018*. Rapport publié le 29/01/2019.

Loire)⁷ attirent de jeunes actifs. Aussi, ces individus qui démarrent tout juste leur vie professionnelle font appel au crédit à la consommation pour s'installer et s'équiper en Pays de la Loire (37,2%) et en Centre-Val de Loire (30,5%). Les chiffres de l'Observatoire des usages émergents de la ville (ObSoCo, 2017) confirment l'attractivité du territoire Ouest en révélant notamment que les villes de Nantes et de Bordeaux font partie des 5 métropoles affichant un solde migratoire positif.

D'autre part, les habitants des zones rurales restent surreprésentés dans le marché du crédit à la consommation (21,3% ; -0,9pt), principalement pour acquérir un véhicule (11,8%) et financer des travaux (6,5%). Cependant, de plus en plus d'urbains ont recours au crédit à la consommation. C'est le cas des habitants des villes de 5 000 à 9 999 habitants (20,2% ; +1,2pt) et des ceux des agglomérations de 50 000 à 99 999 habitants (20,9% ; +2,4pts) qui recourent à ce mode de financement pour acquérir un véhicule, nécessaire dans leurs déplacements quotidiens. L'utilité du crédit prend alors tout son sens.

Seuls 14,3% des habitants d'Ile-de-France déclarent détenir au moins un crédit à la consommation. Globalement, les habitants des grandes agglomérations (plus de 100 000 habitants) font moins appel au crédit à la consommation car, du fait de l'offre de transports publics satisfaisante, ils n'ont pas la nécessité d'acquérir un véhicule. Comme le montre la vague 3 de l'Observatoire des mobilités émergentes (ObSoCo, 2018), 58 % des individus habitant en grande agglomération estiment avoir le choix entre plusieurs modes de transport et moins de la moitié d'entre eux (44 %) utilisent la voiture au quotidien.

Par ailleurs, le marché du crédit à la consommation concerne principalement les catégories populaires de la population : 25,4% des ouvriers et 23,7% des employés déclarent détenir au moins un crédit à la consommation. Inversement, les professions intermédiaires ont de moins en moins recours au crédit (23,7% ; -0,9) tout comme les cadres et professions libérales (18,2% ; -0,4pt). **Néanmoins, on constate une baisse significative des catégories les plus modestes de la population ayant recours au crédit à la consommation (-3pts entre 2010 et 2018).** Ce recul peut notamment s'expliquer par la mise en vigueur des lois Lagarde (2010) et Hamon (2014) qui ont renforcé les conditions d'octroi d'un crédit à la consommation, ce qui a un effet mécanique sur ces populations dont la situation financière est tendue. En 2019, la part des Français qui déclare être « en difficulté » a augmenté (30% contre 28% en 2018) tout comme le nombre de personnes déclarant être à découvert au moins une fois par an (45% ; +1pt vs 2018)⁸.

Enfin, sur le plan générationnel, le crédit à la consommation attire de nouvelles tranches d'âge. Démarrant dans la vie active et en pleine dynamique d'installation, les jeunes âgés de 25 à 34 ans sont désormais les plus représentés (24,1% en 2018 ; +0,2pt). On observe également une progression forte parmi les seniors âgés de 65 à 74 ans (20,4% ; +2,2pts), principalement pour réaliser des travaux au sein de leur résidence (principale ou secondaire) dans le cadre de l'aménagement de leur vie de retraité. **À l'inverse, la part des 35-44 ans ayant recours à un crédit à la consommation a diminué (20,8% ; -3,1pts).** Un recul qui se ressent notamment sur l'achat de véhicule (11,8% ; -1,4 pt).

Mathieu Escarpit, Directeur marketing de Cofidis, déclare : « *Après plusieurs années de recul lié à la crise économique, le crédit à la consommation revient à son niveau de 2010, tout en se transformant en profondeur. Il constitue toujours une solution pour financer des projets, tels que l'achat d'un véhicule ou la rénovation d'un logement, notamment chez les 25/34 ans qui s'installent dans la vie et les seniors lors du départ à la retraite. Le crédit à la consommation confirme son rôle moteur dans l'économie en étant une vraie réponse aux besoins des Français.* »

Simon Borel, Sociologue à L'ObSoCo, ajoute : « *Les lois Lagarde et Hamon ont eu un impact sur les conditions d'octroi du crédit à la consommation, ce qui a réduit la part des détenteurs parmi les catégories les plus modestes de la population. Par ailleurs, le dynamisme économique et démographique des régions de l'Ouest de la France a transformé le marché du crédit sur le plan géographique. Un constat d'autant plus vrai dans les régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine, où l'on sait que les villes de Nantes et Bordeaux affichent un solde migratoire positif* ».

Découvrez le communiqué de presse et la data visualisation sur le nouveau site [Question de Budget avec Cofidis](#)

⁷ Insee. Taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé. Rapport publié le 16/05/19

⁸ Étude réalisée par CSA research pour Cofidis. Les Français et leur pouvoir d'achat en 2019. Publiée le 17 septembre 2019

Résultats détaillés

Le crédit à la consommation revient à son niveau de 2010

Près d'un français sur 5 (18,9%) déclare détenir au moins un crédit à la consommation en cours, soit environ 10 millions de Français âgés de 18 ans et plus. Le taux de détention revient à son niveau de 2010 (19%) au moment de l'implémentation de la Loi Lagarde. Cette remontée fait suite à 4 années de baisse (2010-2014) et 2 années de quasi-stagnation (2014-2016) ; des fluctuations qui sont les conséquences de la crise financière de 2008.

Comme en 2010, le crédit à la consommation permet aux Français de financer leurs projets : l'achat d'un véhicule reste le principal motif de souscription (9,4% ; -0,2 par rapport à 2010) suivi du financement des travaux (4,3% ; +0,2pt) et l'achat de biens d'équipement (2,1% ; -0,3pt).

Néanmoins, la souscription au crédit progresse pour pallier les imprévus de la vie (5,4% ; +0,4pt), principalement chez les seniors âgés de 65 à 74 ans (6,6% ; +1,4 pt).

Enfin, même si ces motifs restent marginaux le recours au crédit à la consommation pour payer ses impôts a triplé en 10 ans (0,6% ; +0,4pt) et celui pour financer ses vacances a doublé (0,4% ; +0,2pt).

Un marché particulièrement dynamique dans le Nord et l'Ouest de la France

Sur le plan géographique, le marché du crédit à la consommation s'est contracté dans l'Est de la France et s'est développé dans le Nord et l'Ouest du pays. La région Hauts-de-France est la plus représentée (22% ; +1,1pt), suivie par le Centre-Val-de-Loire (21,3% ; +0,4pt), les Pays de la Loire (21,2% ; +1,7pt) et la Normandie (20,7% ; +2pts). A noter que la région Bourgogne-Franche-Comté est également fortement équipée (21,7% ; +1,5pt).

Dans le détail, les catégories les plus représentées en Hauts-de-France sont :

- **Les ménages avec 3 enfants et plus** (31,1% contre 25,3% au niveau national) pour acheter une voiture (13,2%) et financer de travaux (10,3%). Une catégorie d'autant plus représentée du fait de la présence plus élevée des familles nombreuses en région Hauts-de-France (11,3% contre 9,3% au niveau national)⁸.
- **Les ouvriers** (33,9% contre 25,4% au niveau national) principalement pour acquérir un véhicule d'occasion (18,1%) ou pallier les imprévus de la vie (9,1%). Tout comme les familles nombreuses, la part des ouvriers dans cette région est plus importante qu'au niveau national (24,3% contre 20%)⁹.
- **Les foyers dont les revenus sont compris dans une fourchette moyenne-haute**¹⁰ (26,6% contre 21,1% au niveau national) principalement pour acheter un véhicule (14,2%) et financer des travaux (6,5%).

En ce qui concerne les régions de l'Ouest de la France, le recours au crédit à la consommation s'explique par le fort dynamisme économique actuel qui favorise l'envie de réaliser des projets.

En Centre-Val de Loire, les individus qui plébiscitent le plus le crédit à la consommation sont :

- **Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise** (30,9% contre 19,1% au niveau national) très majoritairement pour acquérir un véhicule (21,1%). En effet de plus en plus d'indépendants viennent y installer leurs activités (+17,1% d'entreprises créées dans la région)¹¹.
- **Les jeunes de 25-34 ans** (30,5% contre 24,1% au niveau national) qui profitent du bassin d'emploi de la région (taux de chômage en baisse de -0,5)¹² pour y démarrer leur vie professionnelle. Ces derniers souscrivent un crédit pour avant tout acheter un véhicule (18,3%) et financer des travaux (8,6%).
- **Les professions intermédiaires** (28,6% contre 23,7% au niveau national) **et les employés** (31,1% contre 23,7% à l'échelle nationale). Ce mode de financement est notamment utilisé dans le but

⁹ Insee. 04/10/2019. *Évolution et structure de la population*. Consulté sur : <https://statistiques-locales.insee.fr>

¹⁰ Revenus du foyer compris entre 2 300€ - 3800€

¹¹ Insee. *Les créations d'entreprise en 2018*. Rapport publié le 29/01/2019.

¹² Insee. *Taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé*. Rapport publié le 16/05/19

d'acquérir un véhicule (respectivement 17% et 13,1%) et financer des travaux (respectivement 7,8% et 10%).

En Pays de la Loire, ce sont davantage :

- **Les jeunes de 25-34 ans qui ont recours au crédit** (37,2% contre 24,1% au niveau national) majoritairement pour acquérir un véhicule (31,7%). Attractif du point de vue de l'emploi (taux de chômage en baisse de -0,4%¹¹ et solde migratoire positif¹³), ce territoire séduit cette génération qui débute tout juste leur vie professionnelle.
- **Les professions intermédiaires** (28,1% contre 23,7% au niveau national) dans le but d'acheter une voiture (20,1%) ou de financer des travaux (6,9%).
- **Les individus mariés** (24,3% contre 21,8% au niveau national) qui sont plus prompts à réaliser des achats communs au couple tels que l'acquisition d'un véhicule (15,3%) ou le financement de travaux (7,4%).

En Normandie, le crédit à la consommation est porté par :

- **La création d'entreprises (+18,9%)¹⁴ et donc les artisans, commerçants et chefs d'entreprise** (26,8% contre 19,1% au niveau national) qui souhaitent avant tout financer des travaux (19,4%) et acquérir un véhicule (13,6%).
- **Les plus hauts revenus** (25,6% contre 17,9% à l'échelle nationale) principalement pour l'achat d'un véhicule (14,8%) neuf, en LOA, en LDD ou en leasing.
- **Les familles nombreuses** (29,5% contre 25,3% au niveau national) qui ont pour principal projet l'achat d'un véhicule (23,5%) et le financement de travaux (11,7%).

Également fortement équipée, la région Bourgogne-Franche-Comté arrive en deuxième position dans la détention de crédit. Sa seconde place s'explique par :

- **Les personnes peu diplômées** (27,6% contre 22,7% au niveau national), **avec pour premier motif l'achat d'un véhicule d'occasion (13,4%) ou d'autres raisons (11,1%)**. Bassin industriel important, cette région regroupe une proportion plus forte d'ouvriers qu'en France métropolitaine (29% contre 23%)¹⁵. Ces derniers entrent sur le marché du travail plus tôt que la moyenne (près de la moitié des 15-24 ans sont déjà actifs dans la région - 47,1% - contre 43,6% au niveau national)¹⁶ et par corrélation, s'installent dans la vie assez jeune et ont besoin de s'équiper.
- **Les habitants âgés de 45 à 54 ans** (23,6% contre 17% au niveau national) principalement pour acquérir un véhicule (12,1%) ou pour d'autres raisons (10,3%). Plus élevé que la moyenne, l'âge moyen des détenteurs de crédit s'explique par une population régionale plus vieillissante (le taux d'accroissement naturel de -1,0pt en 2017)¹⁷.
- **Les individus mariés** (25,7% contre 21,8% au niveau national) qui souhaitent équiper leur couple d'un véhicule (14%) ou conduire des travaux dans le foyer commun (7%).

La ruralité, moteur du crédit à la consommation

Les habitants des zones rurales restent surreprésentés dans le marché du crédit à la consommation (21,3% ; -0,9pt), principalement pour acquérir un véhicule (11,8%) et financer des travaux (6,5%).

Cependant, de plus en plus d'urbains ont recours au crédit. C'est le cas des habitants des villes de 5 000 à 9 999 habitants (20,2% ; +1,2pt) et de ceux des agglomérations de 50 000 à 99 999 habitants (20,9% ; +2,4pts) qui recourent à ce mode de financement pour acquérir un véhicule (respectivement 10,2% et 10,1%) nécessaire dans leurs déplacements quotidiens.

En région Ile-de-France, on constate toujours un faible recours au crédit. Seuls 14,3% des Franciliens déclarent détenir au moins un crédit à la consommation (-1 point par rapport à 2010) et seuls 4,7% en souscrivent un pour financer une voiture (-0,1pt).

Au global, les habitants des grandes agglomérations (plus de 100 000 habitants) font moins appel au crédit à la consommation car, du fait de l'offre de transports publics satisfaisante, ils n'ont pas la nécessité d'acquérir

¹³ ObSoCo. *Observatoire des usages émergents de la ville*. 2017

¹⁴ Insee. *Les créations d'entreprise en 2018*. Rapport publié le 29/01/2019.

¹⁵ Pole Emploi. *Statistiques et indicateurs. Regard sur...La Bourgogne Franche-Comté*. Mai 2019. 20p.

¹⁶ Insee. *Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté*. Avril 2016. 58p.

¹⁷ Insee Analyses. *En Bourgogne-Franche-Comté, le déficit naturel continue de se creuser en 2017*. Janvier 2019. 4p.

un véhicule : 58 % des individus habitant en grande agglomération estiment avoir le choix entre plusieurs modes de transport et moins de la moitié d'entre eux (44 %) utilisent la voiture au quotidien¹⁸.

Un marché en léger recul chez les catégories populaires mais qui augmente chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise

Le marché du crédit à la consommation concerne principalement les catégories populaires :

- **En tête de la détention d'un crédit arrivent les ouvriers** (25,4%) principalement pour s'équiper d'un véhicule (14,4%) ou pour d'autres raisons (7,1%)
- **Suivent les employés** (23,7%) pour acquérir un véhicule (12,4%) et pour d'autres raisons (7,3%)

Néanmoins, on constate une baisse significative des catégories les plus modestes ayant recours au crédit à la consommation (-3pts entre 2010 et 2018). Ce recul peut notamment s'expliquer par la mise en vigueur des lois Lagarde (2010) et Hamon (2014) qui ont renforcé les conditions d'octroi d'un crédit à la consommation, ce qui a un effet mécanique sur ces populations dont la situation financière est tendue. En 2019, la part des Français qui déclare être « en difficulté » a augmenté (30% contre 28% en 2018) tout comme le nombre de personnes déclarant être à découvert au moins une fois par an (45% ; +1pt vs 2018)¹⁹.

Inversement, **les professions intermédiaires ont de moins en moins recours au crédit** (23,7% ; -0,9) **tout comme les cadres et professions libérales** (18,2% ; -0,4pt). Pour ces catégories, le principal motif de souscription reste l'acquisition d'une voiture (respectivement 13,5% et 9,7%).

De leurs côtés, la part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise détenant au moins un crédit à la consommation augmente (19,1% ; +0,7 pt) toujours pour l'acquisition d'un véhicule (9,7%) et le financement des travaux (4,7%). **Les retraités sont également de plus en plus nombreux à recourir au crédit** (18% ; +1,6pt) pour acheter une voiture (7,2%) et pallier les imprévus de la vie (6%).

De nouveaux consommateurs : les 25/34 ans et les 65/74 ans

Sur le plan générationnel, le crédit à la consommation attire de nouvelles tranches d'âge :

- **Les jeunes de 25 à 34 ans sont désormais les plus représentés** (24,1% en 2018 ; +0,2pts). Démarrant dans la vie active et en pleine dynamique d'installation, ils souscrivent un crédit notamment pour acheter une voiture (16,1%).
- **Les seniors âgés de 65 à 74 ans** ont de plus en plus recours à ce mode de financement. Près d'un quart d'entre eux souscrivent un crédit pour entreprendre des travaux dans le cadre de l'aménagement de leur retraite.

À l'inverse, la part des 35-44 ans ayant recours à un crédit à la consommation a diminué (20,8% ; -3,1pt). Un recul qui se ressent notamment sur l'achat de véhicules (11,8% ; -1,4pt par rapport à 2010).

Enfin, la consommation des catégories de la population déjà bien installés reste stable : le recours au crédit des 45-54 ans (17% ; -0,8) et des 55-64 ans (18,6% ; +0,3%) n'a quasiment pas évolué en dix ans.

*** Méthodologie**

Une étude réalisée par L'ObSoCo pour Cofidis, sur la base du panel France Pub. Questionnaire administré par voie postale auprès d'échantillons représentatifs de la population française âgés de 18 ans et plus – deux vagues : 2010 (31300 individus) et 2018 (41074 individus) –, constitué avec la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession de l'individu, stratification par région et catégorie d'agglomération.

**** A propos de la Loi Lagarde**

La loi n°2010-737 du 1^{er} juillet 2010 (loi Lagarde) portant réforme du crédit à la consommation a modifié en profondeur plusieurs dispositions du Code de la consommation. Elle avait pour objectif de renforcer la protection du consommateur et la responsabilisation des organismes de crédit en imposant une meilleure transparence de l'information. La liberté donnée aux emprunteurs en matière d'assurance est plus grande, la publicité est strictement encadrée et le crédit renouvelable est limité. Cette loi accompagne également les personnes qui connaissent des difficultés d'endettement en accélérant les procédures afin de permettre aux personnes surendettées de rebondir le plus vite possible et de retrouver une aisance financière.

¹⁸ Obsoco. *Vague 3 de l'Observatoire des mobilités émergentes*. 2018.

¹⁹ Étude réalisée par CSA research pour Cofidis. *Les Français et leur pouvoir d'achat en 2019*. Publiée le 17 septembre 2019

***** A propos de la Loi Hamon**

La loi n°2014-344 du 17 mars 2014 (loi Hamon) relative à la consommation vise à rééquilibrer les pouvoirs entre consommateurs et professionnels. Elle offre désormais aux consommateurs plus de facilité et de liberté dans la résiliation de leurs contrats d'assurance par la possibilité d'en changer pendant un an après la signature. En ce qui concerne les crédits renouvelables : les prêteurs ont à présent l'obligation de proposer un crédit amortissable en alternative à tout offre de crédit renouvelable, au-delà d'un certain montant (actuellement fixé à 1000 euros). Depuis la loi consommation, les crédits renouvelables n'ont désormais qu'une durée d'un an. Enfin, pour lutter contre le surendettement, la loi Hamon a instauré les Fichiers d'Incidents de Remboursement de Crédits aux Particuliers de la Banque de France ; des fichiers qui recensent les retards et incidents relatifs aux crédits souscrits par les particuliers. Les prêteurs sont tenus de consulter ces fichiers pour s'assurer de la solvabilité des emprunteurs.

A propos de Cofidis

Avec 2 millions de clients et 350 enseignes partenaires, Cofidis est depuis plus de 30 ans l'un des principaux acteurs du crédit à la consommation en France (crédits renouvelables et prêts personnels, solutions de paiement, assurance, rachat de créances et partenariats). Acteur fortement engagé dans l'accompagnement de ses clients, Cofidis s'appuie sur un conseil personnalisé, des outils & services innovants et la pédagogie du crédit pour faire du consommateur un acteur de son budget, informé et responsable. Cofidis contribue également au dynamisme commercial des enseignes de distribution et sites e-commerce grâce à des solutions performantes et sur-mesure en matière de facilités de paiement (carte 4 étoiles, 1euro.com, 3xCB, crédit amortissable). Pour en savoir plus : www.cofidis.fr et www.cofidis-retail.fr

A propos de L'Obsoco

Structure d'études et de conseil d'inspiration académique, l'ObSoCo (L'Observatoire Société et Consommation) analyse les mutations de la société et de la consommation. Son expertise repose sur des méthodes d'études quantitatives et qualitatives éprouvées (en France et à l'international) et porte sur la réalisation d'Observatoires et d'études ad hoc combinées avec la puissance de moyens innovants (modélisations, simulations, analyses sémantiques augmentées...).

Contacts presse

Astrid Billard – astrid.billard@agencebabel.com – Tel : 01 53 00 11 75

Radu Boata – radu.boata@agencebabel.com – Tel : 01 53 00 10 97